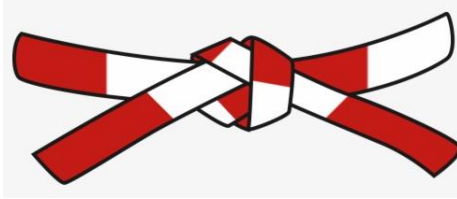




Comité du Rhône
Métropole Lyon Judo



Rencontre avec Maurice Guyon

Né le 3 octobre 1949, Maurice Guyon est Instructeur départemental d'arbitrage depuis 1994 et 6ème dan* depuis 1995. Il est à l'origine de la création de l'Ecole des jeunes arbitres.



En 1964, Maurice Guyon a 14 ans. Footeux comme la plupart des adolescents de son âge, il cherche cependant un sport plus en phase avec son goût prononcé pour "la castagne". Il décide alors de rejoindre son frère aîné au S.O. Givors, alors entraîné par Ernest Verdino et Jean Dutron. "J'ai tout de suite accroché. Nous nous entraînions alors dans un chalet de 70 m², qui servait le reste du temps de salle de catéchisme. Comme j'habitais juste à côté, mon professeur Jean Dutron m'avait confié un trousseau de clefs. C'était moi qui ouvrait la porte pour les entraînements du dimanche, tu parles si j'étais fier !"

S'il n'est pas le plus jeune sur le tapis - certains de ses camarades sont alors âgés d'une dizaine d'années -, Maurice est sans conteste l'un des plus fougueux. Trouvant dans un premier temps que le judo "ne bouge pas assez", il décide de s'inscrire en parallèle au rugby, au grand désarroi de Jean Dutron. Les horaires des deux disciplines se chevauchent en effet souvent... "J'aimais beaucoup le rugby et son côté effort collectif. En revanche, je trouvais dommage que les entraînements ne se limitent alors qu'à une succession de matches. En gros, l'entraîneur formait deux équipes, nous donnait le ballon et hop !, débrouillez-vous. Il manquait à mon sens toute cette dimension pédagogique qui existait déjà dans le judo, à cette époque... En fait, au fil des années, je me suis aperçu que le judo et la manière dont il était enseigné ont été des précurseurs. Beaucoup de sports ont pris exemple dessus par la suite, notamment par rapport à la manière d'expliquer les gestes aux enfants."

1^{er} dan à 19 ans (en 1969), 2^{ème} dan en 1974, régulièrement classé dans les cinq premiers aux Interrégions, Maurice Guyon devient en 1976 un des premiers Seniors givordin à se qualifier pour les Championnats de France. Il combat alors en - 63 kg, et ses techniques fortes se nomment morote ou ippon-seoi-nage. Brevet d'Etat en 1974, dans la même promotion que Gabriel Debard ou Alain Aden, il met fin à sa carrière de compétiteur en 1977, ne reprenant du service que lors des passages de grades : 3^{ème} dan en 1977, 4^{ème} dan en 1982, 5^{ème} dan en 1987, il obtient son 6^{ème} dan en 1995, à l'âge de 45 ans.

Lors de son service militaire, Maurice Guyon avait eu l'occasion de s'initier aux joies de l'enseignement judo. A son retour, lors de la saison 1972-1973, il va poursuivre l'expérience en remplaçant le professeur de Grigny... C'est donc tout naturellement que, son B.E. en poche, Maurice va chercher à monter son propre club. Il rencontre une oreille favorable en 1975, auprès du directeur d'une école de Brignais. La section judo de l'Amicale laïque de Brignais est née. Maurice y enseignera pendant 31 ans. "Les gens ont très vite suivi. Lors de la première année, en 1975, nous avons inscrits 52 personnes. L'année suivante, il y avait 120 élèves. En 1982, nous étions 347 licenciés en judo et jujitsu. Vu la taille de la commune, cela faisait vraiment plaisir." Maurice enseigne aujourd'hui à l' Athletic Studio sous les couleurs de Delta Sport.

Depuis 1994, Maurice Guyon est Instructeur départemental d'arbitrage, et cela se ressent : de 6 arbitres officiels lors de sa prise de fonction, le Rhône en compte cette année 49. De même, c'est lui qui est à l'origine de la création de l'Ecole des jeunes arbitres. Le postulat est simple : "Si nous voulons des arbitres, il faut des judoka, et si nous voulons des judoka, il faut des arbitres. Dès lors que ceux-ci sont suffisamment formés, pourquoi ne pas faire arbitrer les jeunes judokas par d'autres jeunes judoka ?" L'idée a fait du chemin : l'EJA escomptait 20 jeunes arbitres pour la saison 2006-2007 ? Elle en compte aujourd'hui 38. Comment procède-t-elle ? "Tout au long de la saison, l'école envoie cinq ou six jeunes arbitres à chacun des 14 interclubs labellisés du département. Eux-mêmes minimes ou cadets, les jeunes arbitres officient alors pour l'arbitrage des poussins, benjamins et minimes." Par ailleurs, la Commission départementale d'arbitrage organise chaque année la Coupe du jeune arbitre - à bien distinguer de l'école du même nom. De quoi s'agit-il ? La Coupe du jeune arbitre est une manifestation ouverte à tous les cadets et cadettes, sans qu'il soit besoin de faire préalablement partie de l'Ecole

des jeunes arbitres. Les huit premiers de cette coupe se qualifient pour la phase régionale. Puis, s'ils sont ceinture noire, les quatre premiers en Interrégions peuvent être nommés arbitre "F1" (arbitre de niveau départemental, donc).

"L'arbitrage, on y vient, ou pas. Beaucoup pensent que l'on devient d'abord arbitre par goût de diriger des combats. Je pense que c'est réducteur, car la fonction va bien au-delà", disserte aujourd'hui celui qui a suivi son tout premier stage d'arbitrage en 1973 sous la direction de Roger Bascobert - *"Georges Baudot et lui avaient un fluide pédagogique extraordinaire, vers lequel je me suis toujours efforcé de tendre",* glisse-t-il au passage. Qu'est ce qui peut pousser un homme, par ailleurs père de famille, professeur de judo et contrôleur territorial de travaux dans le civil, à consacrer à l'arbitrage la quasi-totalité des week-ends où il n'accompagne pas ses propres élèves en compétition ? Maurice Guyon pose un regard clair sur la question, lui qui ne s'est accordé en trois décennies qu'une année sans arbitrer (en 1985, pour retaper sa maison) : *"Arbitre de judo, ce n'est pas arbitre de football. Une compétition ne dure pas 1h30. Une compétition commence souvent à 8h pour se terminer après 18h30. L'effort de concentration fourni est considérable. Et puis, arbitrer une compétition, cela ne consiste pas seulement à enfiler son blazer le samedi ou le dimanche et à tendre le bras de temps en temps. Non. Une compétition, l'arbitre s'y projette toute la semaine qui précède, et y repense toute la semaine qui suit. Alors oui, je pense que, quelque part, cela relève de la foi. Les arbitres, comme les commissaires sportifs, sont des personnes qui se mettent vraiment au service de leur sport."*

Et être arbitre en 2006, est-ce plus difficile qu'en 1973 ? *"Je ne crois pas. Beaucoup de choses ont changé en trente ans, et pas forcément en mal. Je crois que l'évolution du règlement permet aux arbitres d'être plus sereins aujourd'hui qu'il y a trente ans."* La longueur des combats, par exemple : *"Je me souviens d'un combat d'un de mes élèves aujourd'hui 6^{ème} dan, Michel Filleul, à Saint-Etienne : le combat avait duré 11 minutes. C'est long, onze minutes, pour un arbitre ! Je me souviens également d'un match pour la 3^{ème} place des championnats de Ligue que j'avais disputé contre mon grand rival Didier Bonnardel, au Petit Palais des sports de Gerland. La compétition avait débuté à 8 heures, et là, lorsque nous sommes montés sur le tapis pour le dernier combat, il était 23 heures, et la salle était complètement vide... Le fait que nous soyons aujourd'hui plus nombreux contribue donc aussi à rendre l'arbitrage plus agréable."* Un bémol ? A peine... *"D'accord, les arbitres se font souvent malmenés par le public après une décision litigieuse. Mais, à la différence d'autres sports, cela s'arrête au tapis : même après un combat tendu, je n'ai jamais été dérangé en dehors."*

Quand a-t-il commencé à se sentir serein dans sa peau d'arbitre, lui qui est arbitre national depuis 1982 ? *"Je dirais à partir du moment où j'ai validé l'examen d'arbitre Interrégion. Ce qui ne m'a pas empêché par la suite, la première fois où j'ai eu à arbitrer un championnat de France à Paris, de vraiment "baliser" - en plus, c'étaient des Toutes-catégories ! Heureusement, nous discutons beaucoup avec les autres arbitres de province, et la fermeté dans mon jugement est revenue petit à petit..."* Paris et les arbitres de province, là aussi ce fut toute une histoire : départ le vendredi de Lyon - *"ce qui veut dire que, quand tu donnes en principe des cours ce soir-là, tu dois trouver quelqu'un pour te remplacer"* ; ensuite *"il faut vraiment serrer le budget au maximum pour couvrir le TGV, l'hôtel et les repas sur place, d'autant que les tarifs pratiqués le week-end à Paris, c'est quelque chose"* ; et enfin, une fois la compétition terminée, *"les arbitres parisiens rentrent chez eux, et toi tu retournes à ton hôtel en attendant le lendemain. C'est dommage de ne pas se donner l'occasion de discuter plus..."* Sombre tableau ? *"Heureusement, le judo pratiqué est vraiment beau et agréable à arbitrer",* sourit-il.

Naguère admirateur du judo des Jean-Paul Coche, Shozo Fujii, Régis Galavardin et autres Robert Patriarca, Maurice Guyon fut du voyage au Japon de 1995 avec plusieurs hauts gradés lyonnais, à l'occasion des Championnats du Monde de Chiba. Ce voyage lui fut offert par ses élèves et amis à l'occasion de son 6^{ème} dan et à l'initiative de Frédéric Caillaud, son élève depuis 1976. *"J'ai vu Ryoko Tamura dans ses œuvres, c'était vraiment incroyable !"* Ces championnats furent également pour lui l'occasion de voir de près le redoutable uchi-mata-sukashi de Shinichi Shinohara : *"C'est pour cela que lors de sa finale contre David Douillet aux Jeux de Sydney, je reste persuadé que c'est Shinohara qui marque le pion... M'enfin c'est allé tellement vite, je reconnais que ce n'était vraiment pas évident à arbitrer..."* Le stage qui s'ensuivit sur les tatamis de l'université de Tenri l'a ravi : *"Les personnes avec qui je me suis entraîné ne faisaient pas du judo, elles jouaient au judo. Je me suis dit à ce moment-là que j'aurais sans doute aimé m'y rendre du temps où j'étais compétiteur. Je conseille vraiment à tout le monde d'y aller."*

Attaché à l'éthique et confiant dans le jugement des hommes, Maurice Guyon est de fait hostile à l'arbitrage vidéo - *"j'espère que ça ne se fera jamais"* - et plutôt sceptique quant au fait d'envoyer les enfants tôt en compétition : *"Je ne force personne, je préfère leur demander s'ils veulent y aller. Je leur donne seulement le calendrier. A eux ensuite - et à leurs parents - de s'interroger sur ce qu'ils recherchent vraiment dans le judo."* De la même manière, lorsqu'il s'agit de former de nouveaux arbitres, Maurice n'y va pas par quatre chemins pour responsabiliser ses nouvelles recrues : *"Quand vous arbitrez, sachez que chaque décision que vous prenez peut stopper la carrière d'un mec qui aimait le judo. Efforcez-vous toujours de vous mettre à la place du combattant. Décider, c'est d'abord comprendre."*

Quel bilan tire-t-il de cette vie désormais teintée de rouge et blanc ? *"J'étais un enfant bagarreur qui avait besoin d'être cadré. A ce titre, le judo m'a apporté beaucoup de sérénité. J'y ai beaucoup appris sur le comportement des gens."* Et quant à ses 31 ans d'enseignant à la section judo de l'AL Brignais ? *"La vie associative m'a appris quelque chose : lorsque vous vous défoncez pour les gamins, que vous vous efforcez de dispenser ce que vous avez vous-même appris, vous gagnez le respect des gens. J'enseigne aujourd'hui aux enfants des enfants à qui j'enseignais au tout début du club : c'est extraordinaire !" Des regrets, peut-être ? "Non... Ah si, peut-être : je trouve que l'enseignement de Jigoro Kano, toutes les leçons qu'il souhaitait que les gens tirent de la pratique du judo, tout cela n'est pas encore suffisamment étudié. Cet héritage est pourtant inépuisable."*

Propos recueillis à Brignais les 23 et 30 novembre 2006 par Anthony Diao.

***7^{ème} Dan depuis le 13/11/2020**